

Communiqué de la CDUS et de la CDUL sur la poursuite de la formation des enseignants

Au cours de ces 22 mois la CDUL et la CDUL ont fait le choix d'accompagner la réforme malgré la mise en place d'une nouvelle composante à statut dérogatoire et le problème que posent les périmètres distincts dans lesquels œuvrent les acteurs : académie, université et ses composantes UFR et COMUE aujourd'hui.

C'est une réforme fondamentale que l'on ne peut se permettre de laisser échouer.

C'est une réforme très ambitieuse à un moment économiquement difficile.

Le travail de réflexion et d'échange au sein du comité de suivi ESPE a été nourri et intéressant.

Points positifs :

Incontestablement, il faut se féliciter du rétablissement d'un stage et d'une entrée progressive dans le métier, de même que de la possibilité d'un mi-temps pour des étudiants lauréats du concours et/ou titulaires d'un autre master .

La réflexion sur les parcours adaptés a ouvert des perspectives pour la formation continuée en lien avec le PAF.

Dans les académies où il y a une université et une ESPE, c'est nettement plus simple.

Nous approuvons enfin l'affirmation de l'attachement des ESPE à l'université.

Points négatifs :

Il serait dommage que certains de ces éléments positifs ne se réduisent à un simple affichage.

La situation reste une situation de crise : pas assez de candidats, alors que le besoin d'enseignants compétents et réactifs est réel.

Nous souhaitons le recrutement de bons candidats, c'est-à-dire de candidats bien formés dans leur discipline.

Le temps politique n'est pas celui de la construction d'une réforme de fond, il nous faut donc prioriser les objectifs, puisque le choix d'une mise en œuvre rapide, peut-être trop rapide, a été fait. La réforme se met en place en même temps qu'elle définit.

La confusion est trop fréquente entre le projet ESPE et la composante ESPE. Le statut dérogatoire de cette composante nous paraît entraîner plus d'inconvénients que d'avantages (notamment pour la concertation entre universités, ou encore en raison du maintien des localisations, structures ou coutumes des anciens IUFM).

L'université dont l'ESPE est censée être une composante est le plus souvent tenue pour une prestataire de service d'une composante bien plus indépendante que les autres.

La complexité est réelle et handicape les mises en œuvre : deux ministères (ou deux axes) avec des cultures très différentes ; des intervenants multiples : étudiants, formateurs des UFR, formateurs des /ESPE, tuteurs de terrain, corps d'inspection, chefs d'établissement. Des oppositions sont encore très nettes, voire trop nettes, entre enseignants qui relèvent de légitimités distinctes. Tout cela se cristallise dans les problèmes considérables de l'organisation de la formation : ils peuvent paraître techniques, mais on ne saurait les minimiser car ils peuvent être sources d'échecs:

- calendrier, inscription Apogée, jurys académiques

- emploi du temps ESPE/UFR/Etablissement
- lieux d'exercice d'acteurs très différents et éloignés
- l'illusion du tronc commun ou de la formation commune (PE/CPE/PLC/PLP sont des métiers différents. Souvent, la référence est le PE, et ce n'est pas nécessairement la référence pertinente.
- Il faudrait éviter que les difficultés réelles ne conduisent à des situations de fait préjudiciables (pas d'encadrement de mémoire ou des mémoires qui ne sont que des récits de pratiques, prescriptifs plus que réflexifs,).

Conclusions

Est donc réelle la difficulté à mettre en place des équipes pédagogiques : peut-être faudrait-il se rapprocher du modèle des masters Pro avec leurs PAST.

Pour que les disciplines dialoguent il faut aussi qu'elles existent : or elles sont souvent considérées s comme secondaires.

En amont du Master MEEF se trouvent nos difficultés réelles de niveau général qu'il ne faut pas oublier. L'enquête PISA souligne nos difficultés scolaires, qui ont une répercussion certaine sur l'enseignement à l'université, notamment en ALLSHS.

Le problème du concours au sein du master est maintenu, il y a là une vraie difficulté tant pour les enseignants que pour les formateurs à les dissocier, et elle s'impose à l'observateur : M1 prépa concours, M2 titularisation. Le sens de formation, d'apprentissage à l'autonomie, n'est pas simple., tout comme la conscience qu'il s'agit non seulement d'une titularisation mais encore de l'obtention d'un M2.

La place de la recherche dans ce cadre reste malheureusement marginale.

Le Master MEEF risque enfin de couper les enseignants en poste de l'aspect recherche dans leur discipline, et à terme du vivier des futurs universitaires : c'est la mixité sociale du corps académique qui se trouve menacée..

Propositions

Nous souhaitons que soit affirmée l'exigence de niveau master avec sa composante recherche.

Budget : nous souhaitons des règles de calcul similaires et la prise en compte des besoins réels entre composantes de même rang (UFR/ESPE).

Nous souhaitons une meilleure représentation des enseignants chercheurs des UFR dans les COSP, dans le conseil de perfectionnement et dans les conseils d'école pour un pilotage politique concerté.

Dès lors, il faudrait revoir la composition des conseils d'école.

Il faudrait de même déconcentrer les jurys et adopter les mêmes règles académiques.

Il faudrait aussi coordonner les calendriers.

Il faudrait préserver le mémoire, et sa une dimension recherche, comme garant du niveau Master.

Enfin, il serait souhaitable de resserrer les liens avec les IREM et IRES, favoriser les rencontres avec les académies de sciences .

Le 3 juillet 2015.

Pour la CDUS : Pr. Jean-Marc BROTO (Toulouse III), Président

Pour la CDUL : Pr. Françoise DUBOSQUET (Rennes II), Présidente d'honneur,

Pr. Philippe SALTEL (Grenoble II), Président